



Rapport d'Orientation adopté par le 4ème Congrès de l'AFPS 1^{er} et 2 juin 2013

Introduction

En cette année 2013, le combat pour les droits nationaux du peuple palestinien, dont la réalisation est la condition *sine qua non* d'une paix durable au Proche-Orient, se situe au cœur d'un processus contradictoire.

Le peuple palestinien a obtenu une série d'avancées sur la scène diplomatique vers la reconnaissance de ses droits nationaux, alors même que sur le terrain les dirigeants israéliens ont intensifié la colonisation, sapant délibérément les fondements de la solution à deux Etats et continuant à dénier aux réfugiés leurs droits individuels et collectifs.

Après avoir analysé le contexte général dans lequel elle s'inscrit, nous chercherons à préciser notre stratégie et aborderons les moyens d'action et les mesures d'organisation à prendre pour la mettre en œuvre.

1. Le contexte général

1.1. La politique du gouvernement israélien contre les droits du peuple palestinien.

1.1.1 L'orientation du gouvernement israélien a été répétée à plusieurs reprises par Benjamin Netanyahu, de la tribune du Congrès des Etats-Unis à celle des Nations unies. Elle se caractérise par le refus de toute mise en œuvre du droit international : refus d'un Etat palestinien indépendant dans les frontières de 1967, refus du démantèlement des colonies, refus d'un partage de Jérusalem, refus de reconnaître l'expulsion des Palestiniens de 1947-1949 et de 1967 et de la résolution 194 sur le droit au retour des réfugiés avec toutes les conséquences qu'elle implique, alors même qu'elle a conditionné l'admission de l'Etat d'Israël à l'ONU.

1.1.2. Sur le terrain, cette politique se manifeste par l'intensification de l'accaparement des terres palestiniennes et des ressources en eau, par la construction de nouvelles colonies ou l'extension des colonies existantes, en Cisjordanie et spécialement dans et autour de Jérusalem, par la poursuite de la construction du Mur, par le transfert des populations bédouines des vastes zones C (zone E1, vallée du Jourdain, sud-Hébron), et par la poursuite du siège, illégal et inhumain, de Gaza, par l'utilisation systématique de l'arme de la détention politique arbitraire de milliers de prisonniers, de l'utilisation de la torture, et de la poursuite de la politique d'assassinats ciblés. Toutes ces exactions constituent des violations graves de la 4^{ème} Convention de Genève et sont des crimes de guerre.

1.1.3. Cette politique vise, directement, l'annexion d'une partie de la Palestine occupée reconnue comme Etat observateur le 29 novembre 2012 par l'Assemblée générale de l'ONU, et qui pourtant ne recouvre que 22% de la Palestine historique, réduisant la Cisjordanie à quelques ilots (ou bantoustans) palestiniens.

1.1.4. Le Tribunal Russell sur la Palestine (TRP) dans sa session du Cap a conclu que cette politique violait la Convention sur l'élimination de l'apartheid, qui constitue un crime contre l'humanité. Dans sa session de New-York, le TRP a également mis en avant la notion de « sociocide ». Nous en approuvons les termes et les conclusions.

1.1.5. La politique israélienne doit être analysée d'une manière globale. Elle prend des formes différentes suivant la situation (Israël, Jérusalem, autres « zones » de Cisjordanie, Gaza, réfugiés ...) selon des schémas établis délibérément. Elle institue une domination militaire et coloniale sur le peuple palestinien pour mieux l'exploiter et le faire disparaître en tant que peuple, en le déstructurant, en transférant des populations et/ou en le poussant à l'exil, ce que recouvre la notion de « sociocide ».

1.1.6. Quatre ans après l'offensive israélienne meurtrière de l'hiver 2008-2009 dans la bande de Gaza, le gouvernement israélien a de nouveau choisi la fuite en avant militaire fin 2012 contre la population gazaouie au prix de centaines de vies, de milliers de blessés, de destructions massives.

1.1.7. Ce choix visait plusieurs objectifs :

-Tenter d'amener la résistance palestinienne sur le terrain de la confrontation armée pour pouvoir l'écraser et la présenter comme une menace terroriste à l'opinion mondiale et aux chancelleries.

-Faire pression sur la partie palestinienne à la veille de la demande d'admission de la Palestine à l'ONU en tant qu'Etat observateur.

-Tenter d'enrayer le processus de réunification du mouvement national palestinien.

-Ressouder, à la veille des élections, le consensus nationaliste dans une société israélienne marquée par la montée de la pauvreté et des inégalités.

-Faire pression sur le partenaire américain pour obtenir son soutien à l'aventure militaire contre l'Iran.

Ce choix s'est soldé par un échec, révélateur d'un nouvel état des forces dans lequel Egypte et Etats-Unis se sont retrouvés pour imposer le cessez-le-feu.

1.1.8. Les élections législatives israéliennes de janvier n'ont pas modifié la situation. B. Netanyahu, qui avait fait liste commune avec Libermann qui prône le transfert des citoyens palestiniens d'Israël, a été reconduit au poste de Premier ministre. Si plusieurs partis politiques ont centré leur campagne sur les dossiers économiques et sociaux, ils ont largement évité la question palestinienne et le chef de file de la seconde organisation politique israélienne (Yaïr Lapid) a symboliquement entamé sa campagne dans la colonie d'Ariel.

1.1.9. L'actuel gouvernement israélien, alors qu'Israël demeure la seule puissance nucléaire de la région, et refuse d'adhérer au Traité de non prolifération, poursuit, avec le soutien implicite de l'administration Obama, sa campagne en faveur d'une offensive militaire contre l'Iran dont les conséquences seraient incalculables pour les populations concernées, pour la région et pour la paix mondiale.

1.2. Le repositionnement stratégique du mouvement palestinien.

1.2.1. De la négociation en tête-à-tête, au recours à l'ONU

a. L'OLP, en charge de la négociation avec Israël, a fait le constat de l'impasse d'une négociation en tête-à-tête, ou sous les auspices des pays dominants (Oslo, Camp David, Annapolis, Quartet), soumise au seul rapport des forces entre occupant et occupé.

b. Contre le refus du droit par le gouvernement de Tel-Aviv et contre la politique des faits accomplis sur le terrain, l'inertie, voire la complicité des Etats Unis et de l'UE, l'OLP a donc décidé d'une stratégie multilatérale en s'adressant aux Nations unies et en prenant le droit international comme point de référence.

c. Il s'agissait d'obtenir l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU, préalable à toute négociation sur la mise en œuvre du droit international, comme outil pour arriver à une solution juste au Proche Orient.

d. Dans cette voie, l'OLP a obtenu de premiers acquis, insuffisants, mais de portée historique : admission de l'Etat de Palestine à l'Unesco, puis admission en tant qu'Etat observateur aux Nations unies qui ouvre l'accès à tous les actes de la vie internationale : l'Etat de Palestine peut adhérer au statut de Rome de la Cour pénale internationale (CPI) ; il peut signer toutes les conventions internationales. Enfin, la Palestine peut demander à entrer dans toutes les institutions spécialisées de l'ONU, par exemple dans l'Organisation mondiale des douanes ou dans l'Organisation maritime internationale.

1.2.2. La réunification du mouvement national palestinien

a. La division politique et géographique entre les deux principaux courants du mouvement national palestinien, Fatah et Hamas, représentait une victoire stratégique pour les dirigeants israéliens.

b. La réunification, réclamée de longue date par l'ensemble des Palestiniens, et notamment l'appel unitaire des prisonniers politiques et engagée au Caire en avril 2011, est une nécessité vitale afin de mener efficacement la lutte contre l'occupation de la Palestine.

c. En dépit de l'opposition de caciques des deux camps, elle est poussée par :

- une forte exigence populaire, depuis les manifestations du printemps 2011, réclamant la fin de l'occupation israélienne et de la division palestinienne, particulièrement sensible dans la jeunesse.

- l'échec des deux stratégies, celle d'une négociation bilatérale sans rapport de forces, et celle de la seule lutte armée face à l'agression de l'occupation et du siège israéliens.

- les bouleversements politiques dans le monde arabe qui modifient les alliances traditionnelles de ces deux courants principaux et les obligent à une révision stratégique.

d. Ce processus qui peut seul mettre un terme à la division entre Gaza et la Cisjordanie

- s'est traduit par la libération des prisonniers politiques de part et d'autre et doit passer par le respect des libertés individuelles et démocratiques.

- a rapproché les positions stratégiques des deux principaux courants Fatah et Hamas, ce dernier laissant l'OLP négocier l'établissement d'un Etat palestinien dans les frontières de 1967, avec Jérusalem-Est pour capitale, et la mise en œuvre de la résolution 194.

- permet d'envisager de nouvelles élections dans l'ensemble du territoire occupé, gage de participation à la vie politique de la nation revendiquée par la population palestinienne.

- permettra, avec la réunification de l'ensemble du mouvement palestinien, une réflexion stratégique sur l'avenir de l'OLP représentant l'ensemble du peuple palestinien, dans les territoires occupés ou sous blocus de Cisjordanie et Gaza, pour les réfugiés et la diaspora.

1.2.3. Le développement de la résistance populaire.

a. Dans ce contexte, se renforce la résistance populaire palestinienne. Les Palestiniens ont légitimement le choix des moyens qu'ils mettent en œuvre pour leur libération y compris la lutte armée. Le choix d'une résistance, à la fois populaire et non armée, s'inscrit dans le contexte d'un combat asymétrique.

b. Cette résistance populaire non armée est soumise à une répression intense tant de la part des colons que de l'armée israélienne, démonstration *a contrario* de son efficacité.

c. A côté des mobilisations contre le Mur et la colonisation, qui se poursuivent et s'étendent à de nouveaux villages, le mouvement populaire prend des formes nouvelles, avec les « villages de tentes » contre la confiscation des terres, ou les manifestations pour la libération des prisonniers, ceux-ci étant mobilisés notamment dans de très dures grèves de la faim.

d. Ce mouvement qui a le soutien des partis politiques palestiniens, bénéficie de l'appui du mouvement de solidarité international et des anticolonialistes israéliens.

1.3. Une situation internationale mouvante.

1.3.1. Bouleversements dans le monde arabe.

a. Les soulèvements populaires dans le monde arabe constituent un tournant de portée historique dont nous ne pouvons encore mesurer tous les effets sur les sociétés concernées et les alliances régionales en recomposition.

b. Ces soulèvements aux causes multiples, où la jeunesse et les femmes ont joué un rôle essentiel, revendiquent tous la démocratie, la fin de l'arbitraire, la liberté, la justice et notamment la justice sociale, la fin de régimes prédateurs et policiers, et renouent avec une dignité nationale longtemps bafouée.

c. Ils ont eu notamment pour résultat d'apporter une liberté beaucoup plus grande aux mouvements de solidarité avec le peuple palestinien, dans des pays comme l'Egypte et la Tunisie.

d. En dépit des répressions sanglantes ou massivement meurtrières qu'ils doivent affronter, ils ébranlent ou défont des régimes en place, dont certains étaient des alliés importants pour les pays

occidentaux. Israël, de son côté, est confronté à une inévitable révision de son positionnement dans la région.

e. Il en découle en France et en Europe une perception contradictoire : positive face aux aspirations à la liberté, plus circonspecte lorsqu'elle se traduit par la victoire de mouvements issus d'un islam politique très composite, souvent remis en cause à l'épreuve du pouvoir.

Ces perceptions pèsent sur les lectures du conflit israélo-palestinien et nous appellent à être vigilants quant à la lecture politique et non religieuse que nous devons faire du conflit colonial d'Israël contre le peuple palestinien, en dépit de l'instrumentalisation fréquente du fait religieux.

1.3.2. La fin d'un monde unipolaire

a. Les années 1990 et suivantes ont été marquées par un discours sur un nouvel ordre international fondé sur le droit qui devait se substituer à celui de la guerre froide. En fait, il s'est traduit par l'affirmation de la superpuissance des Etats-Unis et de son ambition hégémonique au détriment du droit international et de la multipolarité internationale.

b. La stratégie de « guerre contre le terrorisme », menée après 2001 au détriment des peuples et au prix de centaines de milliers de vies humaines, a produit un discours sur le thème : « eux ou nous ». Elle a alimenté le discours israélien identifiant résistance palestinienne et terrorisme, et permis à Israël de déployer un terrorisme d'Etat au nom de la guerre préventive, par définition sans limite, et contraire aux règles fondamentales du droit.

c. Les bouleversements dans le monde arabe et l'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale, comme les Etats latino-américains, ont contribué à modifier la donne.

d. C'est dans ce contexte qu'interviennent les premiers succès de la diplomatie palestinienne, les rapports de l'ONU et de ses agences, aux importantes conséquences politiques et juridiques, depuis le rapport Goldstone jusqu'à celui du Conseil des droits de l'homme condamnant la colonisation de mars 2013.

1.3.3. L'obstacle américain à la paix.

a. Le premier mandat de Barack Obama a commencé par une promesse de redéfinition de sa stratégie vis-à-vis du monde arabe et par des exigences vis-à-vis des dirigeants israéliens quant à leur politique de colonisation. Il s'est terminé par un renoncement sur ces deux terrains.

b. Ainsi les Etats-Unis, sous la présidence d'Obama, ont-ils opposé leur veto au Conseil de sécurité, en février 2011, à une condamnation de la colonisation, avant de menacer d'en user contre l'admission de l'Etat de Palestine à l'ONU. Washington a voté contre l'admission de l'Etat de Palestine à l'Unesco et contre son admission à l'ONU, fût-ce comme Etat observateur, alors qu'il dit prôner l'édification d'un Etat palestinien à côté d'Israël et envisageait son admission à l'ONU... fin 2011. Mais Obama les conditionne à des négociations directes et donc à l'accord préalable de l'occupant.

c. Son second mandat semble bien rester soumis au lobby pro-israélien, alors même que le soutien à la politique israélienne compromet les relations des Etats-Unis avec un monde arabe en plein bouleversement, ou avec la Turquie, pilier de l'Otan en Méditerranée. Les premières démarches du président américain au Proche Orient indiquent que la question palestinienne n'est pas prioritaire dans l'agenda du gouvernement des Etats Unis.

1.3.4. L'hypocrisie européenne perdue.

a. L'Union européenne et la France ne cessent de donner des gages à la politique des dirigeants israéliens contrairement à des positions de principe, verbales, favorables à l'établissement d'un Etat palestinien indépendant dans les conditions du droit international. Ainsi, après l'intégration d'Israël à l'OCDE (en intégrant, illégalement, au bilan économique d'Israël celui des territoires palestiniens et syriens occupés), l'ACAA a-t-il marqué un « rehaussement » de fait des relations de l'UE avec Israël. Autant de gages encourageant la politique israélienne en lui assurant l'impunité.

b. Ceci dit, une partie des Etats européens, dont la France sous la présidence de Nicolas Sarkozy puis sous celle de François Hollande, ont voté pour l'admission de la Palestine à l'Unesco puis comme Etat observateur à l'ONU.

c. Mais la diplomatie française qui écarte aujourd'hui la reconnaissance de l'Etat de Palestine, continue de prôner, à l'instar des Etats-Unis, la reprise de négociations directes et sans conditions, position dont on sait qu'elle laisse le champ libre à la poursuite de la colonisation. De facto, il s'agit d'un autre gage donné au refus israélien du droit et à sa politique qui peut ainsi se poursuivre.

d. Aucune mesure n'a été prise pour s'opposer au choix israélien d'intensifier la colonisation et de bloquer les fonds palestiniens après le vote de l'ONU, sinon des vœux pieux. Bien au contraire l'UE cherche à accroître les échanges économiques avec Israël.

e. Le Tribunal Russell dans ses différentes sessions a bien analysé les complicités des Etats, des entreprises, et des institutions internationales dans le maintien de l'impunité israélienne.

f. L'UE soutient et parfois aggrave les sanctions contre l'Iran et la dite « menace » nucléaire iranienne, sans un mot sur l'armement nucléaire israélien qui menace l'ensemble du Moyen Orient

g. Cependant la colère manifestée par la majorité des opinions publiques après les massacres israéliens dans la bande de Gaza et les prises de conscience de l'opinion ont amené certains Etats de l'UE à mettre en cause les conditions de la commercialisation des produits des colonies et poussé certaines institutions à désinvestir des colonies. Ces premiers pas timides ouvrent une brèche et posent en filigrane la question des sanctions, tout comme le dernier rapport des chefs de missions diplomatiques de l'UE.

2- Notre stratégie

C'est dans ce contexte général que nous agissons. L'objet même de notre Association est le soutien au peuple palestinien pour la reconnaissance et la réalisation de ses droits nationaux. De son droit à l'autodétermination découle, comme le droit international le lui reconnaît, son droit incontestable à édifier un Etat, comme proclamé dans la déclaration d'indépendance du 15 novembre 1988. L'ensemble des résolutions de l'ONU concernant la Palestine, depuis les résolutions 181 et 194 jusqu'à celle du 29 novembre 2012, constitue le socle et le point d'appui fondamental pour développer notre action.

2.1. La stratégie palestinienne et nous.

a. Nous ne nous substituons pas aux Palestiniens dans leurs choix politiques, ni ne nous immisçons dans leurs débats sur les formes et la nature de l'Etat, pas plus que sur le type de développement qu'ils entendent mettre en œuvre.

b. Notre position de principe est de soutenir les efforts pour reconstruire l'unité nationale palestinienne au sein de l'OLP en y intégrant les forces qui demandent à la rejoindre (Hamass, Djihad islamique, Al Moubadara...), condition sine qua non de la réalisation des objectifs nationaux palestiniens.

c. Nous pouvons avoir des points de vue divers sur la stratégie dont devraient se doter les Palestiniens, mais elle relève de leur souveraineté, pas de notre responsabilité. Nous sommes à leur écoute pour populariser leur lutte, dans les conditions propres à la société française. Nous devons nous unir autour de ce qui relève de notre responsabilité : agir dans la société française.

2. 2. Notre objectif central : faire changer la politique française.

Le pouvoir politique doit s'engager dans la voie des sanctions contre l'impunité d'Israël. Il nous faut agir pour que la France, quel que soit son gouvernement, s'en tienne fermement aux principes qui fondent le droit des peuples, pour qu'elle soit en cohérence avec son vote à l'ONU pour l'Etat de Palestine et pour qu'elle s'oppose à la politique israélienne du fait accompli menée depuis la création de l'Etat d'Israël. La France, membre permanent du Conseil de sécurité et qui dispose d'un poids non négligeable en Europe et dans le monde, doit agir pour que l'ONU, conformément aux dispositions de sa Charte, et l'UE s'emparent réellement du problème, faisant ainsi contrepoids au soutien inconditionnel des Etats Unis. Elle doit aussi prendre au niveau français les mesures ad hoc qui relèvent de sa souveraineté.

2.2.1 Impliquer tous les niveaux du pouvoir politique.

Nous devons saisir toutes les occasions pour intervenir auprès des partis politiques, des collectivités, des parlementaires nationaux ou européens, et bien sûr du pouvoir central, en leur rappelant les violations du droit par Israël, et la nécessité pour eux de s'engager dans une politique de pressions et sanctions multiformes. Plus il sera évident que nos positions sont partagées par nos concitoyens, plus les responsables politiques seront contraints d'en tenir compte. Il est donc essentiel de gagner la bataille de l'opinion.

2.2.2 Gagner l'opinion publique en vue de sa mobilisation

Nous savons la difficulté de l'entreprise : les tenants d'un alignement inconditionnel sur la politique israélienne gardent un accès direct aux sphères du pouvoir.

a. Pour gagner cette bataille, il nous faut avoir en permanence le souci de l'élargissement, sur la base de nos principes et de notre charte : travail en direction des élus, des partis, syndicats, mouvements de jeunesse, organisations de défense des droits de l'homme, organisations à références religieuses, dans le respect de la laïcité, de l'indépendance et du champ d'intervention de chacun. Un tel élargissement nécessite celui de notre audience auprès de l'ensemble des citoyens épris de justice et de liberté. Avec les partis politiques français, à l'exception des formations racistes et xénophobes, nous cherchons des convergences, en mesurant les évolutions chez les uns ou les autres et en affirmant notre indépendance et notre refus de toute instrumentalisation ou ingérence.

b. Cette politique ambitieuse de recherche de convergences doit s'accompagner d'un travail régulier en direction des acteurs de la culture, du spectacle ou du sport ayant accès aux médias.

c. Notre volonté d'élargissement ne relève pas de la tactique, c'est un choix stratégique dans lequel s'inscrivent nos actions et campagnes et qui leur donne tout leur sens.

Ce que nous avons réussi avec le vote positif de la France à l'ONU est un exemple de cette capacité de mise en mouvement qu'il nous faut renforcer.

2.2.3 Dans l'immédiat, tirer les conséquences du vote à l'ONU.

C'est aujourd'hui le défi à relever : faire que la France tire les conséquences de son vote à l'ONU.

a. On en est loin puisque le Président de la République et le Ministère des Affaires étrangères reprennent le refrain sur l'urgence de négociations directes et sans préalables. Il nous faut déconstruire ce « raisonnement » directement tiré du discours israélien. Non, il n'est plus de négociation possible en tête-à-tête alors qu'une des parties pousse jour après jour son avantage sur le terrain sans provoquer plus que des condamnations verbales. Il faut contraindre Israël à reculer dans son entreprise de colonisation, de dépossession et d'épuration ethnique. A nous de marteler ce message et de faire que la France ne puisse plus esquiver la question des sanctions.

b. Nous avons des points d'appui précieux avec le rapport de la mission d'investigation du Conseil des droits de l'homme de l'ONU, les rapports des chefs de mission diplomatique de l'UE en poste à Jérusalem et Ramallah, ou, au niveau de la société civile, les travaux et conclusions du Tribunal Russell sur la Palestine et le rapport des 22 ONG (« La paix au rabais »). La France doit s'engager sur la voie des sanctions et mettre cette question à l'ordre du jour de l'UE.

c. L'interdiction de l'importation des produits des colonies sur le marché européen doit s'imposer comme une réponse incontournable à ces violations, la suspension de l'accord d'association UE-Israël restant notre objectif stratégique.

d. La France doit mettre un terme à toute coopération militaire impliquant tant l'armée que des entreprises françaises.

e. De même, la France doit user de son influence pour que les sociétés, les universités et autres institutions israéliennes ayant des liens avec la colonisation, l'occupation, ou le secteur de l'armement ne puissent pas avoir accès aux financements européens et soient exclus des programmes communautaires.

f. Ces objectifs sont partie intégrante de l'ensemble des revendications palestiniennes que nous soutenons : fin du blocus de Gaza, de la colonisation, des discriminations, libération des prisonniers politiques, reconnaissance du droit au retour des réfugiés...

3 – Nos moyens d'action

Notre solidarité avec le peuple palestinien s'exprime concrètement ici pour faire changer la politique française et là-bas pour soutenir sa lutte.

3.1 En France, nos actions s'adressent aux citoyens et au pouvoir politique.

Le développement d'un mouvement d'opinion passe d'abord par l'information :

Faire comprendre la réalité de la politique israélienne d'occupation et de la situation faite au peuple palestinien.

L'idée courante que « c'est compliqué » aboutit à renvoyer dos-à-dos les deux côtés. Il nous faut travailler à déconstruire les représentations et les idées reçues en nous adressant à l'ensemble de la société française avec des outils appropriés. Aux responsables politiques qui prônent une « position équilibrée » entre les parties, nous disons qu'exiger qu'Israël cesse de violer le droit international, ce n'est pas importer le conflit en France. A l'inverse, cautionner un tel déni de justice est le meilleur moyen pour renforcer les tenants du « conflit de civilisations ».

3.1.1. S'adresser à toutes les composantes de la société française.

3.1.1.1. Aller au-devant de la population. Tractage dans la rue ou devant les magasins, soirées d'information et culturelles, tournées en France de Palestiniens, dates marquantes, etc. : toutes ces occasions doivent être mises à profit pour expliquer. Cela suppose également un travail de formation de nos adhérents. Le relais de la presse est important pour démultiplier l'impact de nos actions. Depuis deux ans, le développement de liens avec la presse au niveau national porte ses fruits. Mais nous sommes loin du compte. Il nous faut poursuivre ce travail à l'échelle locale en établissant des liens suivis avec les journalistes.

3.1.1.2. Nous constatons un intérêt et une mobilisation ponctuelle des jeunes sur la question palestinienne. Nos actions, nos modes d'actions doivent être pensés avec le souci de sensibiliser la jeunesse. Il nous faut tenir compte de sa diversité (étudiants, jeunes travailleurs, jeunes des quartiers populaires et des milieux ruraux...) et de sa mobilité. L'organisation de missions en Palestine est un moyen d'accroche très intéressant pour la constitution de réseaux et de relais d'information de même que l'organisation de manifestations culturelles et sportives. Les contacts avec les mouvements de jeunesse sont à engager ou à poursuivre là où ils existent ainsi qu'il a été fait au niveau national.

3.1.1.3. Les organisations syndicales sont aussi des relais d'information et de mobilisation. Les contacts nationaux sont nécessaires, mais la réalité locale est diverse. On veillera donc à avoir la meilleure complémentarité possible entre le national et les groupes locaux pour informer ~~contacter~~ les syndicats, et les associer autant que possible à nos actions.

3.1.1.4. Notre association est laïque. Elle doit s'adresser aux milieux confessionnels avec un message clair mettant en évidence le caractère fondamentalement politique de cette question.

3.1.2. Nos partenaires et interlocuteurs.

3.1.2.1. La Plateforme des ONG et le Collectif National sont les partenaires privilégiés de l'élargissement que nous recherchons. Il faut poursuivre notre investissement dans ces structures en étant attentifs au respect des différentes composantes et à la recherche d'un consensus évitant toute hégémonie ou fuite en avant. Partout où cela est possible, et en fonction des réalités locales, les groupes locaux rechercheront un élargissement de leurs actions sur ces bases dans des collectifs ponctuels ou pérennes.

3.1.2.2. Confirmer notre implication dans le mouvement de solidarité international.

Les campagnes pour la levée du blocus de Gaza, dont la campagne « Un bateau pour Gaza » (avec la Flottille de la Liberté), ont montré l'intérêt d'un soutien international. Si d'autres initiatives se présentent au niveau international, nous y participerons dans la mesure où elles seront suffisamment structurées avec des objectifs que nous partageons et définis démocratiquement.

Nous chercherons dans toute la mesure du possible à ce que ces actions soient menées dans le cadre de la Coordination Européenne des Comités Palestine (CECP), dans laquelle nous nous impliquons. Elle a un rôle prioritaire à jouer pour relayer des campagnes à l'échelle européenne et faire pression sur la politique de l'UE. Cette coordination doit fonctionner sur la base de sa charte avec un bureau élu selon ses statuts.

3.1.2.3. Convaincre les élus.

Les élus et collectivités territoriales jouent un rôle privilégié : ils sont le principal relais de nos demandes vers le pouvoir politique national. Par ailleurs, leur engagement dans le soutien au peuple palestinien, notamment à travers le Réseau de Coopération Décentralisé pour la Palestine (RCDP), renforce et donne du poids à notre propre action auprès des citoyens.

On a vu récemment que notre travail d'interpellation auprès des parlementaires et responsables politiques a porté ses fruits dans la campagne pour le vote à l'ONU.

Il nous faut poursuivre les contacts établis à cette occasion en repérant ceux qui se sont impliqués. Des contacts directs avec les ministères concernés et la Présidence sont à rechercher.

Ces contacts politiques s'effectuent au niveau national, mais ils devront également être relayés à l'échelon régional et local.

Nous nous adressons à toutes les organisations politiques à l'exception de celles à caractère raciste et xénophobe.

Nous constatons que la question palestinienne ne fait pas l'objet de positions unanimes dans plusieurs partis politiques. Il nous faut prendre appui sur les positions qui vont dans un sens positif.

Si notre action est bien politique, elle reste indépendante de tous les partis, en France comme en Palestine.

3.1.2.4. Mobiliser les collectivités locales françaises pour le jumelage avec des collectivités palestiniennes

Le jumelage de collectivités locales françaises avec des collectivités palestiniennes est globalement faible au regard du potentiel français dans ce domaine. Ces dernières années, certaines collectivités avaient voté des motions de soutien au peuple palestinien (notamment lors de l'attaque contre Gaza en 2008/2009) et certaines avaient depuis engagé des opérations de jumelage.

Ces opérations permettent aux citoyens d'une collectivité d'être en contact avec la Palestine et les Palestiniens. Ces opérations ont aussi une portée politique au niveau local puisqu'elles contribuent à la légitimation des droits du peuple palestinien (vote en délibération, communication) et créent des solidarités. Elles sont l'occasion d'échanges citoyens entre les deux collectivités et facilitent la mobilisation des associations.

3.1.3. Des outils rassembleurs et porteurs de sens.

Nous cherchons en effet une large mobilisation pour mettre fin à l'impunité et isoler l'Etat d'Israël.

3.1.3.1. L'information est essentielle.

Cela repose sur une analyse claire et mobilisatrice pour mettre en évidence la situation d'occupation et de colonisation illégales.

3.1.3.2. Les campagnes nationales ou internationales.

Le lancement de campagnes permet d'amplifier nos actions et de les rendre plus visibles et plus efficaces. Il faut cependant éviter la dispersion et s'assurer de la coordination avec nos partenaires. Nous participons à des campagnes avec le souci de mobiliser largement et de ne pas nous isoler. C'est pourquoi nous réaffirmons notre engagement dans la campagne internationale Boycott Désinvestissement Sanctions (BDS) et la campagne de solidarité avec les prisonniers, qui répondent à cet objectif.

3.1.3.3. Dynamiser le boycott citoyen.

a. Nos actions d'appel au boycott sont partie intégrante de notre stratégie d'élargissement et se sont développées depuis le Congrès de 2011. Elles s'inscrivent dans la campagne internationale BDS initiée par les organisations de la société civile palestinienne en 2005. Nous les poursuivrons en incitant notamment les GL qui n'ont pas encore travaillé sur cet axe à le faire.

b. Le boycott s'adresse aux citoyens et ne vise pas d'abord un impact économique. Il a pour but principal de dénoncer la spoliation du peuple palestinien par Israël, de mettre en cause massivement l'image et la politique des dirigeants israéliens et contribuer ainsi à l'isolement de cet Etat pour l'amener à mettre fin à l'occupation de la Palestine.

c. Le boycott de tous les produits israéliens est parfaitement légitime. Dans le cadre de notre stratégie d'élargissement, en prenant en compte l'état actuel de la mobilisation, nous ciblons principalement – mais non exclusivement – les produits des colonies.

L'appel au boycott des produits des colonies permet en effet de rassembler largement en mettant directement en cause la colonisation, illégale et au cœur de la politique expansionniste d'Israël. Il implique l'appel aux institutions nationales et européennes à interdire l'importation de ces produits, conformément aux dispositions de la 4^{ème} convention de Genève. En parallèle, on exigera leur identification par un étiquetage précis.

d. Nous travaillons à construire le rassemblement le plus large dans le cadre du Collectif National (c'est à notre portée, comme le montre la campagne Orange), et poursuivons actuellement notre participation au collectif BDS France au niveau national en tant qu'observateurs.

e. La campagne BDS est une composante importante de notre action qui se développe par ailleurs sur beaucoup d'autres axes. C'est un moyen d'élargissement de notre audience qui concourt à l'isolement d'Israël. Le fil conducteur de la colonisation permet d'articuler le boycott avec les deux autres volets du BDS.

f. Nous n'excluons pas de choisir d'autres cibles pour nos actions BDS, mais ce choix doit être guidé par notre objectif stratégique : être compris et rassembler sans disperser nos efforts. Ce n'est pas forcément de cibles plus nombreuses dont nous avons besoin, mais de plus de forces engagées dans la bataille pour obtenir des résultats.

g. Le boycott des institutions israéliennes sportives, universitaires et culturelles sera mis en œuvre, au cas par cas, avec le souci d'être compris, de remporter des victoires significatives en lien avec les Israéliens, qui luttent contre la colonisation aux côtés des Palestiniens.

h. Dans ce cadre, et au nom de la liberté d'expression, nous exigeons du gouvernement l'annulation de la circulaire Alliot-Marie, utilisée par les Parquets pour poursuivre les militants du droit appelant au boycott en les accusant de provocation à la discrimination, ce qui constitue un cas unique en Europe. Nous dénonçons en outre toutes les tentatives de faire l'amalgame entre opposition aux gouvernements israéliens et antisémitisme.

3.1.3.4. Faire pression sur les entreprises qui profitent de la colonisation.

La campagne FT Orange est pleinement d'actualité et sera poursuivie. D'autres campagnes, appelant clairement au désinvestissement peuvent être initiées : à titre d'exemple une campagne s'adressant à VEOLIA peut s'inscrire dans cette logique et permettre de mobiliser des collectivités clientes de ce groupe très présent en France. Beaucoup d'entreprises présentes en France sont concernées par une implication directe ou indirecte dans la colonisation. Pour le choix de nouvelles cibles, nous devons nous interroger sur les modalités des pressions à réaliser, la mise en œuvre pratique et l'impact sur nos concitoyens que nous cherchons à mobiliser.

Il conviendra d'examiner également la possibilité de faire évoluer le code d'attribution des marchés publics, pour y introduire des critères éthiques, permettant d'écarter une société impliquée directement ou indirectement dans une violation du droit international, du droit humanitaire ou des droits de l'homme.

3.1.3.5. Obtenir des pouvoirs publics des sanctions.

Au niveau du gouvernement français et de l'Union européenne ~~que~~ des sanctions économiques et diplomatiques doivent être appliquées. L'exigence d'embargo sur les produits des colonies est la suite logique de nos actions de boycott. De ce point de vue la suspension de l'accord d'association entre l'UE et Israël reste notre objectif stratégique. Cet accord relève en effet de l'UE, mais aussi des pouvoirs publics français, puisque ratifié par le Parlement français, il a valeur de traité. Les parlementaires français constatant la non-application d'une clause essentielle relative au respect des droits de l'homme, doivent en demander la suspension.

3.1.3.6. Populariser les conclusions du Tribunal Russell

Le Tribunal Russell sur la Palestine, au terme du travail remarquable accompli au cours des sessions de Barcelone (complicité de l'UE et de ses Etats membres), de Londres (complicité des multinationales), du Cap (crime d'apartheid) et New York (complicité des Nations Unies et des Etats-Unis – caractérisation d'un sociocide) a rendu ses conclusions finales le 17 mars 2013. Dans le cadre du développement national de notre politique de communication et par l'implication d'un maximum de groupes locaux, nous veillerons à assurer la popularisation de ces conclusions. Nous mettrons en œuvre des actions concrètes, tant nationales que locales, afin qu'aucun élu national (député ou sénateur) ne puisse ignorer ces conclusions et notamment les mesures politiques préconisées par le TRP. Les GL auront également comme objectif de populariser ces conclusions, sous les formes qui leur conviendront, en s'appuyant notamment sur l'expertise des membres de l'AFPS qui ont assisté aux sessions du TRP.

3.1.3.7. Populariser le rapport de la mission international indépendante du Conseil des droits de l'homme de l'ONU sur les effets de la colonisation

Le Conseil des droits de l'homme a adopté le rapport de cette mission lors de sa 22^{ème} session. Il a demandé à la Haut-Commissaire aux droits de l'homme de lui présenter en mars 2014 un rapport détaillant la mise en œuvre des recommandations énoncées dans le rapport de la mission. Nous populariserons ce rapport et suivrons de près les effets des résolutions votées lors de cette session.

De même, nous ferons connaître largement la résolution de l'AG de l'ONU du 29 novembre 2012 et le rapport des chefs de mission des pays de l'UE à Jérusalem et Ramallah.

3.1.3.8 Le soutien aux prisonniers politiques.

L'emprisonnement de milliers de Palestiniens, hommes, femmes et enfants, participe de la répression politique, en violation du droit humanitaire. Cette répression vise à déstructurer la société palestinienne et à empêcher la résistance populaire de se développer. Nous devons la dénoncer vigoureusement.

La campagne de parrainage des prisonniers politiques a connu un grand succès à son démarrage, il nous faut l'amplifier et la faire vivre pour apporter un soutien dans la durée, lui donner une visibilité chez nous et faire monter la mobilisation contre cette répression injuste et criminelle. Unique par son ampleur, elle vise au parrainage de tous les prisonniers politiques palestiniens.

L'implication de l'AFPS dans la Coordination Européenne des Comités Palestine (CECP) nous aidera à faire émerger cette campagne dans d'autres pays. La participation de l'AFPS dans les conférences internationales dédiées aux prisonniers permet de faire connaître notre action comme nous l'avons fait à la conférence de Bagdad (décembre 2012) et au FSM de Tunis (mars 2013). Se basant sur le droit et les lois internationales, l'AFPS cherche à mettre en pleine lumière cette question ultra sensible pour la société palestinienne et désormais au premier plan de l'agenda politique.

Par ailleurs, l'AFPS et ses GL poursuivront leurs actions pour la libération de Georges Ibrahim Abdallah. Nous dénonçons avec la plus grande fermeté ce scandale d'Etat qu'est le refus du gouvernement français de libérer Georges Ibrahim Abdallah et de lui permettre de regagner le Liban où il est attendu. Aujourd'hui, Georges Ibrahim Abdallah est un prisonnier politique d'Israël et des Etats-Unis délocalisé en France.

3.1.3.9 Le soutien aux réfugiés

La question des réfugiés est une question centrale. Malgré les termes des résolutions de l'ONU, le droit au retour leur est dénié depuis 1948.

Le sort qui leur est réservé dans les pays d'accueil en période de crise et d'instabilité politique est particulièrement précaire. C'est le cas aujourd'hui des réfugiés de Syrie et du Liban dans un contexte local et régional dramatique.

La précarité de leur situation (travail, santé, éducation, dignité, etc.) appelle la mobilisation des acteurs concernés dans les pays d'accueil et des actions d'information et de soutien en leur faveur.

Nous continuerons de défendre les revendications politiques, morales, et matérielles de tous les réfugiés, qu'ils résident dans les camps ou hors des camps, à Gaza, en Cisjordanie ou dans les différents pays où ils ont trouvé refuge.

3.2 En Palestine, soutenir la résistance

La résistance à l'occupation et à l'oppression sous toutes ses formes, y compris la lutte armée, est légitime et reconnue par le droit international. Depuis plusieurs années, la Résistance populaire se développe dans différentes régions de Cisjordanie et en appelle au soutien international. Notre soutien peut prendre différentes formes : liens avec les comités populaires et missions et projets sur le terrain. Missions et projets doivent être suivis d'une information des élus et de la société civile, de l'interpellation des pouvoirs publics français, et de protestations contre la répression, si possible médiatisées, en direction du gouvernement israélien ou de son ambassade.

3.2.1. Développer les liens avec les comités de la résistance populaire.

Les échanges avec des villages ou des quartiers engagés dans la résistance populaire constituent à la fois un soutien et un moyen de populariser en France cette forme de résistance. Nous soutenons ce mouvement en participant aux manifestations sur le terrain et plus encore par notre solidarité politique en France.

Pour renforcer son efficacité, la résistance populaire se structure en coordinations. Tout en étant attentifs à ne pas nous immiscer dans leurs débats internes, nous appuyons toutes les démarches qui concourent à son unité, en faisant savoir à nos partenaires que l'unité renforce le soutien extérieur.

3.2.2. Les missions et les projets.

Ces deux actions complémentaires sont à privilégier comme moyen de soutenir la Résistance.

a. Les missions sont un réel facteur d'encouragement et de mobilisation pour nos partenaires palestiniens. Nous sommes porteurs d'un message politique de solidarité internationale aux antipodes des discours de guerre de civilisation. C'est un point capital dans le renforcement du mouvement de résistance populaire.

Elles ont également un fort rôle mobilisateur pour les amis, les adhérents, les élus que nous emmenons. Le choc de la réalité est toujours fort et provoque indignation et envie d'agir. À nous de savoir en tirer parti. Et ainsi de renforcer nos capacités d'action et de mobilisation.

b. Les projets, en dehors de leurs aspects humanitaires, économiques ou culturels, ont avant tout des objectifs politiques : permettre aux Palestiniens de rester sur leur terre, contribuer à leur survie et à développer l'espoir, tisser des liens avec l'extérieur pour briser l'isolement, servir de support à une popularisation de la question palestinienne.

Ils sont un moyen à privilégier pour impliquer chez nous les collectivités territoriales et leurs élus, ainsi que les citoyens dans le soutien à la cause palestinienne. Ils demandent à être développés, mieux coordonnés, si possible, et valorisés.

3.2.3. Les liens que nous voulons établir et pérenniser doivent prendre en compte les différentes composantes de la société palestinienne.

a. En Palestine occupée, malgré la difficulté d'accès et de communication, il est important de renforcer les liens avec Gaza. En Cisjordanie, Jérusalem et la zone C menacée d'annexion doivent être considérées comme prioritaires.

b. Les camps de réfugiés en Cisjordanie et dans les pays de la région ont besoin de notre soutien. Il est nécessaire de développer les liens avec les réfugiés palestiniens, notamment au Liban, dont la situation catastrophique a encore empiré avec l'arrivée massive de réfugiés palestiniens en

provenance de Syrie. Ces actions seront conduites à travers les associations avec lesquelles l'AFPS entretient depuis longtemps un partenariat, en y organisant des missions et soutenant des projets.

c. Nous affirmons notre solidarité avec les Palestiniens d'Israël, contre toute spoliation de leurs maisons, de leurs terres, de leur accès aux ressources naturelles et contre toute discrimination. Il faut aussi renforcer les contacts avec les organisations anticolonialistes israéliennes ou palestiniennes d'Israël, de même qu'avec les députés de la Knesset qui se battent pour les droits des Palestiniens vivant en Israël.

4. L'AFPS : progrès, faiblesses et ambitions

4.1. Progrès.

4.1.1. Notre association peut mettre à son actif des progrès incontestables dans son activité et son rayonnement qui ne sont pas sans liens avec ses choix politiques et son expression publique. Elle est reconnue et respectée, en France comme en Europe et, sur place, en Palestine comme en Israël, par nombre d'élu(e)s, de personnalités, d'institutions, d'organisations.

4.1.2. Elle a connu une progression sensible en nombre d'adhérents et de groupes locaux. Ses groupes de travail ont contribué à lui donner du dynamisme.

4.1.3. Les pistes de travail que nous avons relevées comme indispensables lors de notre dernier congrès ont commencé à être réellement mises en œuvre.

4.1.4. Nous sommes réunis à ce congrès avec une AFPS plus forte, plus active, mieux écoutée et plus influente.

4.1.5. Ces progrès ne peuvent néanmoins pas nous cacher nos insuffisances qu'il faut relever et corriger. C'est une question majeure.

4.2. Faiblesses.

Sans les hiérarchiser nous pointerons quelques faiblesses ou insuffisances réelles.

4.2.1 Notre implantation et nos effectifs restent insuffisants malgré les progrès enregistrés. Pour en prendre la mesure, faisons le ratio entre le nombre de membres de l'AFPS et la population concernée par le territoire couvert, spécialement dans les grandes agglomérations. De même, nous restons absents de larges zones. De plus, nous constatons un « turn-over » trop important parmi nos adhérents. Il nous faut chercher les raisons de cette situation et prendre les moyens d'y remédier.

4.2.2 Les jeunes. Nous avons avancé sur ce point mais sommes encore loin de compte. Il faut, là aussi, en rechercher les causes et les dépasser...

4.2.3 Campagnes nationales. Ces campagnes sont nécessaires pour donner toute sa lisibilité à notre association et pour montrer sa cohérence. Leur mise en œuvre inégale par les GL sur le territoire constitue cependant une limite à leur efficacité. De même, nombre d'initiatives locales à l'occasion de dates symboles sont insuffisamment coordonnées nationalement, ce qui ne permet pas de leur donner l'ampleur médiatique qu'elles méritent. Enfin la question est posée par certains de l'opportunité de la multiplication des campagnes sur une courte période sans qu'il ne soit procédé à leur évaluation.

4.2.4 Relations extérieures. Malgré les progrès constatés dans les contacts avec la presse depuis le recrutement d'un(e) chargé(e) de presse, notre visibilité dans les grands quotidiens nationaux et régionaux reste insuffisante. Nous manquons également encore de contacts suivis avec les personnalités et les élus.

4.2.5 Groupes de Travail et Conseil national. Les GT mis en place par le CN ont produit un réel travail, de réflexion, d'élaboration d'outils et de propositions. Ils constituent ainsi une contribution forte du CN à la mise en œuvre de la politique de l'association, définie par le Congrès. Mais il faut aller plus loin pour renforcer le rôle du CN et son articulation avec le BN.

4.2.6 Communication interne. Les informations transmises par les GL vers le national progressent, mais restent insuffisantes. Il faut que chacun ait le souci de faire connaître et mettre en valeur le travail des groupes locaux d'une part, de l'association nationale d'autre part.

4.3. Comment être à la hauteur de nos ambitions ?

4.3.1 Renforcer l'AFPS :

4.3.1.1 Une AFPS plus nombreuse et présente sur tout le territoire.

Il faut procéder à un double effort. D'une part, chercher à « garder » d'une année sur l'autre nos adhérent(e)s et à en gagner de nouveaux. D'autre part, chercher à implanter les GL sur les territoires dont nous sommes absents. Les GL doivent chercher à susciter des créations de groupes dans les zones proches d'eux. Les potentiels de développement ne manquent pas. La « cause palestinienne » bénéficie en France d'une opinion favorable très étendue : à nous de faire passer de la sympathie à l'action. Il nous faut pour cela aller vers cette opinion dans toute sa diversité.

4.3.1.2 L'AFPS et les jeunes

La moyenne d'âge de notre association est élevée. En tenant compte des réalités de la jeunesse nous pouvons nous élargir nettement vers elle dans toute sa diversité tant sont sensibles chez les jeunes les valeurs de justice et de solidarité. L'injustice historique envers les Palestiniens, symbole de toutes les frustrations du monde arabe, est fortement ressentie chez les jeunes se référant à la culture arabo-musulmane. D'une façon générale nous devons davantage utiliser les réseaux sociaux. Bien que les spécificités, et les contextes locaux, de chaque GL soient à prendre en compte, des politiques volontaristes portent assurément leurs fruits. Il faut désigner, dans les GL, un ou des référents, quand cela est possible, pour le GT Jeunesse. Cela permettrait de renforcer notre politique « jeunes », et de porter des projets d'envergure nationale en direction de la jeunesse. Il est aussi important d'amener de jeunes adhérents motivés aux responsabilités, tant au niveau des GL qu'au niveau national.

4.3.1.3 Les élus.

Notre travail en profondeur a déjà produit des résultats. Tous les GL doivent s'y engager. Les campagnes et les documents fournis par le national (lettres, pétitions diverses, propositions de questions écrites ou de motions ...) doivent les y aider. Ce travail sera d'autant plus efficace qu'il s'appuiera sur une mobilisation citoyenne et sur des collectifs larges au niveau local et national.

4.3.2 Des actions pour le développement.

4.3.2.1 Missions en Palestine et accueil de Palestiniens en France.

Comme indiqué plus haut les missions sont une manifestation tangible et précieuse de notre solidarité. Elles nous fournissent en même temps des vrais moyens de développement grâce à l'implication renforcée de celles et ceux qui y participent. Elles doivent être organisées dans cette perspective. Les compte rendus de mission sont des moments précieux pour informer et inviter à l'engagement.

Les visites de Palestiniens liés à nos campagnes (prisonniers -Résistance populaire, etc) ou à nos projets (oléiculteurs, agriculteurs de la Vallée du Jourdain ou de Wadi Fukin, etc) sont des temps forts et fédérateurs des GL en France. Cela implique d'organiser leur venue en amont et leur tournée en France pour davantage les mutualiser et les populariser.

4.3.2.2 La formation.

Essentielle pour que les nouveaux adhérents, et spécialement les jeunes, s'investissent durablement. Le livret d'accueil a été un premier pas significatif. Des outils de formation numérisés seront mis à disposition des GL pour les aider à organiser des sessions de formation adaptées, notamment vers ceux dont le niveau d'information est le plus faible. Des mini sessions complémentaires de l'université d'été sous la forme de regroupements régionaux sont possibles. Des sessions de formation adaptées peuvent être proposées à l'extérieur de l'Association (sympathisants ou organisations partenaires).

4.3.2.3 La communication.

Outre notre site Internet rénové et une présence plus dynamique sur les réseaux sociaux, nous devons augmenter l'audience et la régularité de la lettre « hebdomadaire », de même que la diffusion de nos publications, au-delà de l'Association.

La question est également posée de l'envoi plus fréquent d'informations vers nos partenaires palestiniens, ce qui suppose des capacités de traduction accrues, en anglais comme en arabe.

Nous avons besoin d'initiatives à retombées médiatiques réelles au plan national. Il faut prévoir, une fois tous les ans ou les deux ans (hors nécessités liées à l'actualité) des initiatives de portée nationale.

Par ailleurs l'activité traditionnelle de nombreux groupes consistant à vendre les produits palestiniens, nos publications propres, des livres CD et DVD sur la question, ne doit pas être négligée, mais au contraire développée : fêtes et initiatives d'organisations politiques, syndicales ou associatives partenaires, tables installées dans les Universités, marchés de Noël, ... Ici ou là, cela peut être associé à l'organisation de débats.

Les liens établis avec les « fournisseurs » palestiniens et l'apport financier de cette activité économique est une des formes permanentes de notre soutien à la Résistance du peuple palestinien.

4.3.3 Une organisation interne plus adaptée.

4.3.3.1. Le Conseil National et les groupes de travail.

Le renforcement des GT et l'implication de chaque membre du CN dans leurs travaux est une nécessité. La création d'un GT Culture permettrait de valoriser les multiples initiatives qui existent déjà. La création récente d'un Centre culturel franco-palestinien est une bonne occasion de créer ce groupe de travail, et de renforcer notre propre visibilité.

Mais au-delà, il faut trouver des moyens pour impliquer les membres du CN, et renforcer également la liaison entre CN et BN.

4.3.3.2. Groupes locaux et groupes de travail.

Afin de mieux impliquer le maximum de groupes dans les différents secteurs d'activité (jeunesse, missions, projets, prisonniers ...) il est proposé à chaque GL de désigner en son sein un correspondant pour chacun d'entre eux constituant ainsi un réseau national.

4.3.3.3. Les campagnes nationales.

Il nous faut trouver les moyens d'impliquer davantage l'ensemble des GL dans les campagnes nationales et, en sens inverse, être à l'écoute de leurs propositions. Cela suppose de continuer à avancer dans la mise en commun entre tous les GL pour s'épauler et dynamiser les actions, et les orchestrer sur le plan médiatique.

4.3.3.4 Les GL sont le lieu de réflexion, de proposition et de débats. La liste GL permet d'échanger et de partager les expériences. Chaque GL veille à diffuser les informations utiles à ses adhérents, et à faire connaître systématiquement les actions qu'il a menées.

La liste débats de son côté peut permettre des échanges, une avancée de la réflexion, et un enrichissement pour ceux qui y participent. Tous les adhérents sont informés de son existence.

4.3.3.5. Un Comité d'appui constitué de personnalités amies.

Nous aurions tout à gagner à mettre en place un Comité d'appui rassemblant des personnalités diverses (journalistes, écrivains, chercheurs, artistes, élus...) qui, sans nécessairement être membres de l'AFPS, pourraient nous apporter un plus en terme d'audience, de visibilité et d'impact médiatique.

*
* *

*« Nous avons des frères derrière cette étendue.
Des frères bons. Ils nous aiment. Ils nous regardent et pleurent.*

Ne nous laissez pas seuls, ne nous laissez pas. »

Mahmoud Darwich